

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DOMAINE DE LA TRANQUILLITÉ TENUE LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023 À 15H00 EN PERSONNE AU DOMICILE DU PRÉSIDENT ET EN LIGNE (GOOGLE MEET)

1- CONVOCATION À LA RÉUNION ET CONFIRMATION DU QUORUM

Le président, Russell Goodman, a souhaité la bienvenue à tous les membres en personne et connectés via Google Meet. Après avoir déterminé la présence d'un quorum, avec 34 membres présents, lui et Eileen Bridges ont convoqué et présidé l'assemblée générale annuelle.

Présents

Alain Miquelon
André Laporte
Benoit Sévigny
Bryce Liberté
Eileen Bridges
Emily Witherow
Éric Boulva
Isabelle Thibault
France Gagnon
France Gravel
Hugues Gagnier
Jean Cloutier
Jean Duval
Josée Fafard
Lynn MacLeay
Marc Rivet
Marc Légaré
Michel Panisset
Michiel Verburg
Mireille Proulx Rivet
René Mireault
Rob MacLeay
Ruth Liberté
Russell Goodman
Sarah Ellwood
Serge Poulin
Sonia Cormier
Stéphane Tari
Stephen Shaw
Susan Shaughnessy
Sylvie Laniel
Valérie Soland

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 décembre 2022

Distribué par courriel à tous les membres avant la réunion

Motion tendant à approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 décembre 2022

Adopté à l'unanimité

4- Rapport du trésorier : Présentation et adoption du rapport financier et du budget 2022-2023 pour 2023-2024

1. Copies papier présentées aux membres présents.
2. Résultats de 2022 à 2023
 - a. La quasi-totalité des évaluations annuelles recueillies
 - i. Les dépenses d'entretien des routes étaient bien en deçà du budget.
 - ii. Pour la première fois au cours des 5 dernières années, il n'y a pas eu de dommages majeurs causés par les tempêtes aux routes.
 - iii. Les tempêtes de neige et de verglas de l'hiver dernier ont entraîné une augmentation importante des coûts d'enlèvement des débris le long des bords de nos routes principales.
 - b. La baisse des dépenses totales a permis à l'Association de reconstituer la Réserve de Prévoyance – la contribution s'est donc élevée à 15 000 \$ au lieu du montant prévu au budget de 8 400 \$.
 - c. Le bénéfice pour l'année a été de 333 \$, comparativement à un bénéfice budgété de 230 \$.
 - d. L'encaisse à la fin de l'exercice 2023 s'élève à 59 395 \$, dont 49 600 \$ dans le Fonds de Prévoyance et le solde des fonds généraux de fonctionnement.
3. Budget pour l'exercice 2023-2024
 - a. Les cotisations annuelles seront augmentées de 7 %, passant de 1 050 \$ à 1 125 \$.
 - b. L'augmentation est principalement attribuable aux coûts de déneigement qui ont augmenté d'un peu plus de 3 000 \$, passant de 45 000 \$ à 48 030 \$.
 - i. L'Association est allée soumissionner pour le déneigement lorsque l'entrepreneur existant a annulé son contrat de 3 ans. Trois entrepreneurs ont été approchés ; deux ont répondu et Térassage Philippe Sigouin a été sélectionné pour un contrat de 3 ans au prix de 48 030 \$ la première année, augmentant de l'IPC pour les 2 années suivantes.
 - ii. Le montant prévu au budget pour l'entretien des routes de 18 000 \$ reflète le coût moyen approximatif par année au cours des 5 dernières années.
 - iii. Comme les années précédentes, le budget propose qu'environ 10 % des revenus soient ajoutés aux trouvailles de Prévoyance. Le montant prévu au budget pour 2023-2024 est de 9 000 \$.
 - iv. Le bénéfice prévu au budget pour l'année est de 1 915 \$, essentiellement une situation d'inégalité, conformément à la pratique antérieure.

Proposé par : Marc Rivet

Appuyé par : Benoit Sévigny

5- **Approbation de nouvelles évaluations annuelles pour les membres pour 2023-2024**

Motion tendant à approuver la cotisation annuelle de 1 125 \$.

Proposé par : Jean Cloutier

Appuyé par : Steve Shaw

6- **Rapport du Président**

- a. Mise à jour sur le projet du Domaine de la Grande Ourse –
 - i. Le projet progresse rapidement – la route principale sera terminée l'année prochaine
 - ii. La coupe de forêt est beaucoup plus large que prévu
 - iii. Les entrées privées seront le prochain grand projet. Certains auront une longueur de 1 km.
 - iv. Au moins deux maisons seront construites l'année prochaine
- b. R2LTN : Sentiers de randonnée pédestre et de raquette
 - i. Fermeture temporaire des sentiers Caribou, Gorilla, Rivière Cachée et Portes de l'Enfer
 - ii. Les sentiers des caribous et des gorilles sont toutefois facilement accessibles
 - iii. L'été prochain, nous entamerons des discussions avec les propriétaires du Domaine de la Grande Ourse pour rouvrir l'accès à tous les sentiers.
 - iv. Un nouveau sentier a été partiellement achevé cet été – le sentier sera nommé la boucle du mont Bear. Il rejoint les sentiers Caribou et Gorilla – la boucle est longue de 3,5 km.
 - v. Le site Web de l'Association n'a pas été mis à jour
Beaucoup de correspondance avec les municipalités de Labelle et Lac-Tremblant-Nord. Un consensus semble être atteint. Les marqueurs du territoire de Labelle seront modifiés pour masquer le nom de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord
- c. Nouveau contrat de déneigement pour le Domaine
 - i. Signature d'un nouveau contrat de trois ans, tel que discuté par notre trésorier
 - ii. Les contrats de déneigement dans les allées privées sont de 50 % à 150 % plus élevés avec les nouveaux entrepreneurs.
 - iii. Très peu de pouvoir de négociation.
- d. Réparation, entretien et amélioration de nos routes
 - i. Rien à ajouter au rapport de notre trésorier
- e. Les Amis de Lac-Tremblant-Nord : Conservation de nos terres boisées publiques et privées
 - i. Les Amis de Lac-Tremblant-Nord ont été nouvellement incorporés en tant que charte fédérale cette année.
 1. L'objectif principal des Amis est de conserver le caractère sauvage des terrains boisés dans la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de soutenir les activités récréatives à faible impact, dont la randonnée pédestre, la raquette, le ski de fond, la chasse et la pêche

2. Un deuxième objectif des Amis sera de cibler et d'acquérir certaines terres sauvages privées
 3. Les Amis sont en train de devenir un organisme de bienfaisance enregistré qui sera autorisé à fournir des reçus de dons pour la valeur des dons de terres privées
 4. Les Amis collaborent avec la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord qui partage tous ces objectifs.
 5. Les administrateurs des Amis de Lac-Tremblant-Nord sont :
 - France Gagnon
 - Steve Zimmermann
 - Russell Goodman
 6. France Gagnon consacre beaucoup de temps à aider la Municipalité.
 7. Un document explicatif de la Municipalité est à la disposition de nos membres.
- f. Quelques points concernant les livraisons de colis et l'état hivernal de nos routes pendant l'hiver
- i. Nos parcours nécessitent une « traction intégrale » ou une « 4 roues motrices » pendant une grande partie de l'hiver
 - ii. Les camions de service de livraison ont rarement les moyens de monter nos collines lorsqu'il y a même une légère couche de nouvelle neige.
 - iii. La Commission demande que vos livraisons soient adressées à :
 - le bureau de poste du village de Mont-Tremblant (qui fonctionne parfaitement pour Amazon)
 - la pharmacie Jean Coutu à St-Jovite (pour UPS)
 - Garage Crevier (Matte) pour d'autres services de livraison.

7- Élection des membres du conseil d'administration 2023-2024

Selon notre règlement général, le conseil d'administration est composé de 5 administrateurs, chacun élu pour un mandat de deux ans. Deux administrateurs sont élus les années égales et trois les années impaires. Cette année, les mandats de deux ans de Russell Goodman, Steve Zimmerman et Marie-Élaine Lépine sont terminés.

Russell Goodman, Steve Zimmerman et Marie-Élaine Lépine ont accepté de poursuivre le travail pour un autre mandat.

Étant donné qu'il n'y a pas d'autres candidats, Russell Goodman, Steve Zimmermann et Marie-Élaine Lépine sont élus par acclamation.

8- Rapport du maire (présenté par Jean Cloutier)

- a. Notre maire, Kim Meyer, aurait aimé être ici, mais n'a pas pu.
- b. Merci à tous ceux qui ont participé aux consultations sur l'environnement et le public, ainsi qu'à la régata et au BBQ.
- c. Russell Goodman et Sarah Ellwood ont été nommés bénévoles de l'année.

- d. **Projet d'aire de conservation**
 - i. Augmenter la qualité de la protection et la quantité de terres protégées. Dans le but de mieux protéger notre territoire municipal, en particulier ses terres de la Couronne, contre l'exploitation minière, forestière, etc. et en collaboration avec SNAP Québec, MLTN a déposé une demande formelle pour que les terres de la Couronne reçoivent la désignation de réserve de biodiversité (augmentant ainsi la qualité de la protection) ainsi que l'élargissement du territoire de cette aire protégée pour couvrir la totalité des terres de la couronne sur notre territoire.
 - ii. La municipalité est en train de créer un FUS (Social Utility or Land trust) dans lequel elle transférera ses propriétés municipales afin de les protéger à perpétuité. D'autres biens pourraient également être transférés à l'avenir.
 - iii. La municipalité travaille également avec les citoyens, en collaboration avec Éco Corridors Laurentides, avec ceux qui s'intéressent aux options de conservation volontaires.
- e. Russell Goodman a distribué le document préparé concernant la conservation volontaire.
- f. La municipalité a déposé notre projet auprès du ministre de l'Environnement
- g. La municipalité a également déposé une demande de Mise en Réserve (retenue temporaire) sur le territoire pendant l'étude de notre demande.
- h. La municipalité a déposé un Règlement de contrôle intérimaire sur l'ensemble des terres de la couronne, à l'égard des chemins polyvalents non utilisés pour la foresterie. L'objectif est de s'assurer que si des routes sont mises en place sur des terres de la Couronne, qu'elles respectent les règlements municipaux et pas seulement les règlements du RADF (gov't) qui offrent beaucoup moins de protection de l'environnement. LTM est la première municipalité à le faire. La municipalité fait preuve d'un optimisme prudent.
- i. Kim Meyer a été nommée Préfète suppléante (sous-préfet) à la MRC des Laurentides, ce qui donne une visibilité accrue à notre municipalité et permet au maire de faire avancer les dossiers (notamment l'environnement et le développement social) au niveau régional.

9- Varia

- a. Marc Rivet : manque d'espace pour les embarcations dans les aires communes. Les membres conviennent qu'il est acceptable de construire un autre support en bois à l'aire commune du lac Tremblant et d'en construire un nouveau à l'aire commune du lac Gervais
- b. Sylvie Laniel : demande de construction d'un court de tennis par le MLTN. Pour obtenir du financement municipal, il doit être sur le terrain municipal et accessible à tous les résidents municipaux

10- Levée de l'Assemblée

16h45 : Levée de la séance : Valerie Soland

Appuyé par : Michel Panisset

